

JUSTIFICATION PERPENDICULAIRES ET PARALLELES

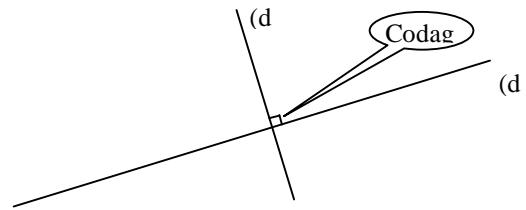
Leçon

I. RAPPELS : DROITES PERPENDICULAIRES

Définition : Deux droites sécantes qui forment un angle droit sont appelées droites perpendiculaires.

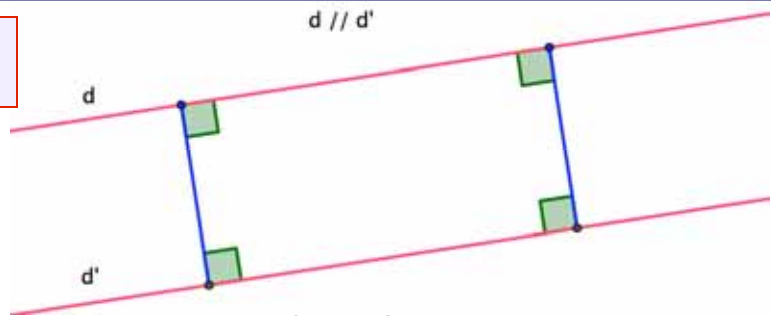
Exemple :

Les droites (d) et (d') sont perpendiculaires. On note : $(d) \perp (d')$.



II. RAPPELS : DROITES PARALLELES

Définition : Les droites (d) et (d') ne sont pas sécantes. On dit qu'elles sont parallèles.

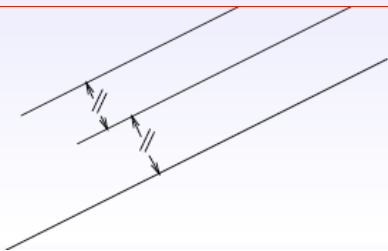


Remarque : Quand deux droites sont parallèles, elles ont toujours le même « écart »

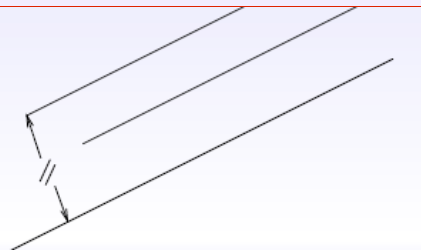
III. PROPRIETES

Propriété : Lorsque deux droites sont parallèles, toute parallèle à l'une est parallèle à l'autre.

Si

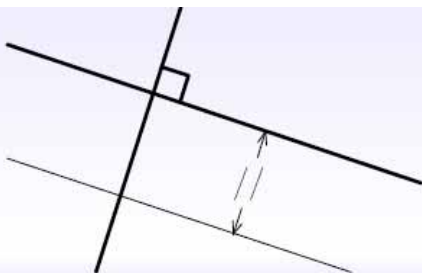


alors

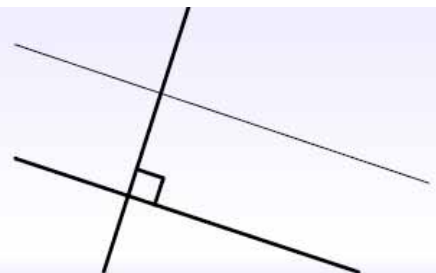


Propriété : Lorsque deux droites sont parallèles, toute perpendiculaire à l'une est perpendiculaire à l'autre.

Si

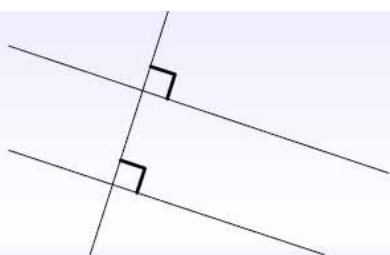


alors



Propriété : Lorsque deux droites sont perpendiculaires, toute perpendiculaire à l'une est parallèle à l'autre.

Si



alors

